



Invitation médias - Invitation à l'assemblée annuelle des actionnaires 2014 de la Banque Laurentienne

26 mars 2014

MONTRÉAL, le 26 mars 2014 /CNW Telbec/ - L'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Laurentienne aura lieu le mercredi 2 avril prochain à compter de 9 h 30, à la Salle Ludger-Duvernay du Monument-National, situé au 1182, boulevard Saint-Laurent à Montréal.

Les journalistes sont les bienvenus dans la salle où se déroulera l'événement. Toutefois, les caméras de télévision et les appareils photos n'y seront pas autorisés, **sauf durant une période de quinze minutes précédant l'événement**, pour les médias qui souhaitent prendre des images. Les caméramans et les photographes devront se retirer au moment où débutera l'assemblée.

Cette assemblée étant écoresponsable encore une fois cette année, la Banque Laurentienne veillera à réduire les impacts environnementaux de l'événement. Plusieurs actions seront posées dans toutes les sphères de l'organisation. Parmi celles-ci, les gaz à effet de serre émis lors des déplacements seront comptabilisés le jour de l'événement et compensés par la plantation d'arbres ou l'achat de crédits de carbone.

Rencontre de presse

Les représentants des médias sont invités à assister à une rencontre de presse qui suivra l'assemblée. La rencontre sera présidée par monsieur Réjean Robitaille, président et chef de la direction de la Banque Laurentienne.

Les journalistes désirant obtenir une entrevue individuelle avec monsieur Robitaille doivent contacter Mary-Claude Tardif au 514 284-4500, poste 4695 afin de réserver une plage horaire.

QUOI : Assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Laurentienne

QUAND : Mercredi le 2 avril 2014, à compter de 9 h 30

Rencontre de presse vers 11 h 30
Salle La Balustrade

OÙ : Monument-National
1182, boulevard Saint-Laurent
Montréal, Québec

SOURCE Banque Laurentienne du Canada

Pour plus de renseignements:

Mary-Claude Tardif
Conseillère, Relations publiques



514 284-4500, poste 4695
mary-claude.tardif@banquelaurentienne.ca